

AFFAIRE N° 39/7. - Approbation de l'appel d'offres relatif à l'exploitation du bar de la piscine municipale.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Dans sa séance du 27 NOVEMBRE 1969, le Conseil Municipal avait donné son accord pour qu'un appel d'offres soit lancé pour l'exploitation du Bar de la Piscine Municipale.

Cet appel d'offres a eu lieu le 10 FEVRIER dernier et Monsieur Joseph HAVIERNICK, ayant fait l'offre la plus avantageuse, a été déclaré adjudicataire, moyennant une location mensuelle de SOIXANTE MILLE Fys CFA (60 000).

Je vous demande donc, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir approuver cet appel d'offres.

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

Approuvé
H. Louis le 5 Mars 1970
Jean. B. Leffert
Le Secrétaire Général
Signé: M. Kessler
sur copie certifiée conforme
Le Directeur des Affaires Financières
Ch. Vepréan